



Choc des savoirs :

amplifier la mobilisation pour son abandon complet

En audience avec les organisations représentatives le 7 mars, Nicole Belloubet a rendu ses arbitrages sur l'organisation des groupes de niveau de 6^e et 5^e en mathématiques et français à la rentrée 2024.

La ministre a annoncé la disparition de la notion de niveau de l'arrêté présenté au CSE du 8 février et rejeté à l'unanimité. C'est une première victoire pour les personnels fortement mobilisés contre le tri social de leurs élèves.

La nouvelle version du texte n'a pas été communiquée aux organisations syndicales mais, elle semblerait, de façon alambiquée, ouvrir la voie à une remise en cause de l'obligation d'organiser l'intégralité des heures en groupes dans les deux disciplines.

Pour la CGT Éduca'ction, le nouvel arrêté et les consignes ministérielles de mise en œuvre ne doivent pas instituer une usine à gaz qui serait inepte sur le plan pédagogique et dégraderait les conditions de travail des personnels. De même, cet arrêté ne doit pas conduire les établissements, pour son application, à devoir abandonner dédoublements en langues ou sciences, projets pédagogiques ou options.

Elle demande donc l'abandon pur et simple de l'arrêté et l'ouverture de discussions pour une réforme du collège lui donnant les moyens d'émanciper les élèves plutôt que de les trier.

Surtout la ministre confirme l'ensemble des autres mesures du « choc des savoirs » : nouveaux programmes, labellisation des manuels et généralisation à tous les cycles des évaluations nationales qui restreignent la liberté pédagogique et remettent en cause la professionnalité des enseignant-es ; tri social avec les « prépa secondes » etc.

Ce n'est pas un « choc des savoirs » légitimant le séparatisme scolaire et le tri social dont a besoin l'Éducation nationale mais bien d'un choc des moyens, partout, suivant les besoins !

La CGT Éduc'action exige l'abandon du Choc des Savoirs et de la réforme de la voie pro, des revalorisations salariales qui passent par une augmentation du point d'indice et des créations massives de postes.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action appelle les personnels à faire de la semaine du 11 mars une semaine de mobilisations, grèves, AG, heures d'information syndicale et tournées d'écoles, établissements et services...

Enfin elle appelle l'ensemble des personnels à être massivement en grève le 19 mars avec toute la Fonction publique et à mettre en débat la reconduction du mouvement après le 19.

Montreuil, le 7 mars 2024

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

